

SARL A.N SUPER MARKET
Au capital fixe de 10000 Euros
47 Boulevard Henri Dunant, 91100 CORBEIL-ESSONNES
RCS 943617720 EVRY

Le 15-12-2025 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur SELLAIAH RATHIDEVI Laguleskaran né le 20/12/1984 à EACHAN KULAM (99) (SRI LANKA), de nationalité Espagnole, marié, demeurant 8 Rue Camille Dartois, 94000 CRÉTEIL.
- Monsieur SELLAIAH Suthaharan né le 06/06/1980 à KIDACHOORI (99) (SRI LANKA), de nationalité Sri Lankaise, marié, demeurant 33 Avenue Jacques Duclos, 95270 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE.

Représentant la totalité des parts afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur SELLAIAH Suthaharan, président de cette assemblée est :

Agrément de cessions de parts.

A COMPTER DU 15-12-2025 :

RESOLUTION N°1 :

Acceptation de la cession de parts entre Monsieur SELLAIAH Suthaharan et Monsieur SELLAIAH Yattheeswaran.

Acceptation de la cession de parts entre Monsieur SELLAIAH Suthaharan et SAS A.N COMPAGNY.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

RESOLUTION N°2 :

Les statuts seront mis à jour, sauf si les décisions ci-dessus n'entraînaient pas de modification statutaire. Les formalités seront réalisées auprès des organismes concernés.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

S.L

S.S

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à CORBEIL-ESSONNES le 15-12-2025

Signatures des associés :

- Monsieur SELLAIAH RATHIDEVI Laguleskaran

S. Laguleskaran.

- Monsieur SELLAIVAH Suthaharan

S. S.